

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 42 (2015)

Artikel: Le passage des réfugiés huguenots dans la Confédération suisse vers
la fin du XVIIe siècle

Autor: Bridel, Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le passage des réfugiés huguenots dans la Confédération suisse vers la fin du XVII^e siècle

Marc Bridel

Zusammenfassung

Wenn es um die französischen Protestanten oder Hugenotten geht, erinnern wir uns an ihren Glauben und ihre spirituelle Motivation, an das, was sie in ihrem Land erlebt haben, an die aufgetretenen Schwierigkeiten und das Elend, das man ihnen bereitet hat, an ihre Wanderungen und die Flucht ins Ausland unter oft dramatischen Umständen; man erinnert sich auch an den Empfang, den sie in den Aufnahmeländern (im Besonderen in England, in den Niederlanden, in den protestantischen Staaten Deutschlands und in der Schweiz) erlebt haben und an das, was sie an Können und Wissen in den Bereichen Industrie, Handel und Kultur gebracht haben... Aber gewisse Aspekte dieser riesigen Migrationsbewegung bleiben im Schatten, mehr oder weniger ignoriert, insbesondere die Frage, wie diese Flüchtlinge, ganz konkret und praktisch, umhergezogen und auch, wie sie gerettet und untergebracht worden sind. An unsere Gesellschaft ist eine Anfrage ergangen, diesen Aspekt, wie die Durchreise der Hugenotten durch die Schweizerische Eidgenossenschaft erfolgt ist, für die Leser des Jahrbuchs zu beschreiben.

Résumé

Habituellement lorsqu'il est question des protestants français ou huguenots, on évoque leur foi et leurs motivations spirituelles, ce qu'ils ont vécu dans leur pays, les difficultés qu'ils y ont rencontrées et les misères qu'on leur a faites, leurs pérégrinations et leur fuite à l'étranger en des circonstances souvent dramatiques; on évoque également l'accueil qu'ils ont pu trouver dans les pays du Refuge (Angleterre, Pays-Bas, Etats protestants d'Allemagne et de Suisse notamment) et ce qu'ils ont pu et su y apporter en savoir et connaissances dans les domaines de l'industrie, du commerce ou de la culture... Mais certains aspects particuliers de ce vaste mouvement de migration restent dans l'ombre, plus ou moins ignorés, en particulier la question de savoir comment, très con-

crètement et pratiquement, se sont déplacés ces réfugiés et aussi comment ils ont été secourus et hébergés. Demande a été faite à notre Association d'évoquer cet aspect à l'intention des lecteurs de l'Annuaire et de décrire comment cela se passait pour les réfugiés huguenots de passage dans la Confédération suisse.

Si cet aspect est généralement peu connu, c'est en raison de sa complexité. Ce phénomène de migration est en effet d'une ampleur considérable aussi bien dans le temps que dans l'espace. Dans le temps: ces départs se sont échelonnés sur une très longue période (pendant près d'un siècle et demi), et avec des intensités très variables. Dans l'espace: ils se sont faits en direction de plusieurs pays suivant de quelle région de France partaient les fugitifs; de ce fait, les réfugiés arrivés en Suisse provenaient principalement du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes. De plus – ce qui n'est pas pour simplifier le problème – on associe volontiers d'autres réfugiés pour cause de religion aux huguenots puisqu'ils ne furent pas les seuls à venir chercher refuge en Suisse: pensons aux vaudois du Piémont, aux Orangeois, aux Locarnais, aux évangéliques italiens parvenus à Genève et aux Grisons. Ainsi aux deux facteurs du temps et de l'espace, vient s'ajouter celui d'un grand nombre de personnes concernées (quelques centaines de milliers suivant les estimations).

C'est dire qu'avec un mouvement de migration de cette importance, on doit se contenter de travailler au coup par coup et de retrouver quelques cas particuliers, ce qui n'est pas sans présenter une certaine parenté avec les recherches en généalogie. Il faut cependant être bien conscient qu'une bonne partie des réfugiés n'a pas laissé la moindre trace. Il n'est pas question dans cet article des réfugiés qui ont pu rester et s'établir en Suisse et qui ont par la force des choses laissé bien plus de traces que tous ceux qui furent seulement de passage; comme cela nous a été demandé, nous avons à nous occuper de ceux qui n'ont fait que passer. Dans le meilleur des cas, quelques réfugiés ont tenu un « journal de route » ou rédigé un « livre de raison ». Deux autres genres de documents sont souvent utiles pour retrouver la trace d'une personne ou d'un petit groupe à tel endroit, ou encore pour esquisser une partie de l'itinéraire que ces gens ont suivi; ce sont les « attestations » personnelles et les « listes de charité ».

La méthode que nous avons adoptée pour répondre à la question soulevée consistait à parcourir de manière ciblée les publications de notre Association ainsi que quelques autres ouvrages. Il faut savoir en effet que de nombreuses recherches ont été effectuées et beaucoup de travaux scientifiques réalisés dans les années 1980 en marge du 300^e anniversaire de la Révocation de l'Edit de Nantes.

L'enquête que nous avons menée dans plusieurs de ces publications nous a permis de découvrir et de rassembler un certain nombre de cas concrets, de données précises, de faits particuliers. Si nous nous sommes limités à la période du « Grand Refuge », soit en gros les années 1680-1705, c'est évidemment pour des raisons de simplification, mais c'est surtout pour la bonne raison que ce phénomène de migration, ayant atteint son paroxysme, se présente alors sous la forme la plus caractéristique.

Situation générale

Il convient de cerner autant que possible le contexte dans lequel se sont déroulés les faits et de préciser les causes de cette migration. En France, le mouvement protestant a dès l'origine été mal vu et il a longtemps rencontré une opposition plus ou moins forte selon les périodes. Il y a eu un temps d'accalmie lorsqu'en 1598, le roi Henri IV a accordé par l'Edit de Nantes un certain droit à l'existence à ceux de la RPR (Religion Prétendument Réformée). Mais après la mort de ce roi en 1610, son Edit a été appliqué de manière assez restrictive; puis, lors de la Paix d'Alès en 1629, les droits civils que cet Edit avait reconnus aux protestants ont été supprimés.

Une trentaine d'années plus tard, lorsque Louis XIV a commencé à régner, il a fait appliquer l'Edit de Nantes « à la rigueur »; de plus, il s'est ingénié à le rendre inutile par tous les moyens, que ce soit par d'innombrables interdictions de toutes sortes à l'encontre des protestants ou par des mesures coercitives dont les plus « performantes » furent les dragonnades (à partir de 1681). Si bien qu'en octobre 1685, le souverain, estimant que l'Edit de Nantes était devenu inutile et sans objet, a révoqué cet Edit qu'Henri IV avait toutefois déclaré irrévocable: le protestantisme n'avait désormais plus aucune place dans le royaume de France.

La Révocation marque donc l'aboutissement d'une longue intolérance et son point culminant. Elle a eu plusieurs graves conséquences dont notamment celle qui s'est concrétisée par une vague sans précédent de fuites à l'étranger, conséquence bien involontaire qui déjouait tous les calculs puisqu'il était par l'Edit de Révocation lui-même strictement interdit aux protestants de quitter le pays. C'est ce qu'on appelle le « Grand Refuge » afin de le distinguer du « Premier Refuge » qui s'est produit durant la plus grande partie du XVI^e siècle de manière très échelonnée et dans des proportions bien plus réduites.

Mais comme on s'efforçait depuis des années de vider l'Edit de Nantes de sa substance, comme la révocation de cet Edit a été précédée et préparée par un grand nombre d'interdictions, elle ne s'est pas faite de manière totalement inattendue; ce qui explique pourquoi beaucoup de huguenots sont partis en-

core avant la Révocation, ce qui était relativement faisable, alors qu'après la Révocation, il leur fut rigoureusement interdit de partir.

Un important ensemble de documents qui n'émanent ni des réfugiés eux-mêmes, ni des pays d'accueil nous donne un bon aperçu de ce contexte. Il s'agit de la correspondance officielle et secrète d'un diplomate français, Charles d'Iberville, Résident de France à Genève de 1688 à 1698 environ. Ce qui ressort de cette correspondance, c'est d'abord le climat général en France dû à l'attitude despotique d'un roi de France, imbu de lui-même, selon le principe suivant, très simple « Un roi, une loi, une foi »; ce qui s'accompagnait de la prétention de faire la loi même dans les pays voisins.

Le Résident, selon l'expression consacrée, représente les intérêts de son pays, plus exactement encore ceux de son souverain. Il y besogne avec une grande ardeur, avec un engagement sans faille, ce qui ne fait que refléter l'ambiance largement répandue en France et dont les huguenots et autres séditeux (ce terme est fréquemment utilisé) font les frais.

Le Résident ne se limite de loin pas à des tâches strictement diplomatiques. Il se mêle de tout à Genève un peu comme en pays conquis; il intervient et s'imisce dans la politique intérieure des Cantons suisses; il n'oublie pas non plus de suivre ce qui se passe dans les pays voisins (c'est le temps de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg). De plus, il est à l'affût des moindres nouvelles et recourt abondamment à des indicateurs et à des espions. Il se renseigne aussi sur différentes personnes, sur les réfugiés et sur les ministres en particulier. Et souvent, il s'exprime de manière assez méprisante que ce soit envers les réfugiés eux-mêmes ou envers les cantons protestants. Très sûr de son affaire, il n'a pas, pour apprécier et analyser tout ce qu'il observe, d'autre critère que les intérêts du roi, son maître. Par contre, on ne le voit guère s'interroger et se demander si tous ces ennemis et adversaires de la France, dont il observe attentivement les faits et gestes, n'auraient pas parfois de bonnes raisons de penser et d'agir comme ils le font face à la volonté de suprématie politico-religieuse du roi de France, face à sa politique de grandeur et face à une monarchie qui prétend être « de droit divin ». De même, il ne manifeste guère de scrupule à interférer dans les relations, parfois difficiles, entre les cantons suisses.

En septembre 1690, le Résident écrit: « *Il n'y a rien au monde de comparable à l'impudence avec laquelle on debite icy [Genève] et dans les cantons protestans toutes les plus fausses nouvelles. C'est par là qu'on entretient les esperances et qu'on anime la fureur des peuples contre la France.* »¹

En septembre 1689, il explique: « *Vous voyez, Monseigneur, que ce n'étoit pas sans raison, que je vous ay repeté si souvent que j'avois tres mechante opi-*

¹ D'Iberville 2003, page 995.

nion des sentiments de M^{rs} de Berne, et qu'il étoit à propos d'entretenir dans les petits cantons la défiance qu'ils en doivent avoir. »²

En juin 1690, il note: « Les lettres que je reçois des espions que j'ay là, viennent lentement par la grande distance qu'il y a entre eux et moy. On en a ouvert plusieurs, mais elles estoient conceües demanière [sic], qu'on a crû que celui à qui elles estoient écrites estoit un réfugié zelé pour le party. Je soupçonne que quelques unes, qui peut-être estoien[t] conceües en termes moins mesurez, ont été retenües, car il m'en manque de deux ou trois espions depuis quelques ordinaires. »³

Quant à la situation générale en France, il convient de signaler une exception. Un personnage, et non des moindres, a eu la lucidité de mettre en doute le bien-fondé des mesures prises contre les huguenots; et en 1689 (coïncidence de dates remarquable), il a eu le courage d'écrire un petit opuscule, un manifeste pour demander que soient rappelés les huguenots; ce personnage, c'est le futur maréchal de Vauban. Voyageant beaucoup en France pour ses travaux de fortifications, il a su voir et observer ce qui se passait effectivement dans le royaume, en particulier dans les régions limitrophes. En passant, il convient de souligner que Vauban a été bien plus un homme des frontières avec ses nombreuses fortifications qu'un guerrier belliqueux enclin à envahir ou à conquérir des pays étrangers; en cela aussi, il se distancie de la politique de grandeur de son souverain.

Un autre document de la même époque apporte également un éclairage bienvenu sur la situation générale et sur le contexte dans lequel s'est passé le Refuge; ce qui permet de faire d'intéressants recoupements avec ce qui ressort de la correspondance du Résident de France. Il s'agit du journal d'un pasteur, membre d'une famille réfugiée à Genève depuis plusieurs générations. Le terme de « journal » n'est pas très approprié pour un ouvrage qui, à proprement parler, est une chronique; dans ce journal couvrant presque une vingtaine d'années (1675-1692), Jacques Flournoy relate les événements locaux, suisses et internationaux d'un point de vue genevois et réformé.

Que ce soit dans ce « Journal » ou dans la correspondance du Résident de France, apparaît une donnée qui a son importance: même si les réfugiés avaient réussi non sans mal à quitter le Royaume de France et étaient parvenus en Suisse, rien n'était encore résolu pour eux. Sans même parler des nouveaux et autres problèmes qui allaient se présenter pour eux comme migrants sans point d'attache, restait le problème majeur que la France ne les laissait pas tranquilles et que l'oppression continuait. Ils étaient observés, espionnés avec une sorte d'acharnement. Et il y avait aussi toutes ces interventions du

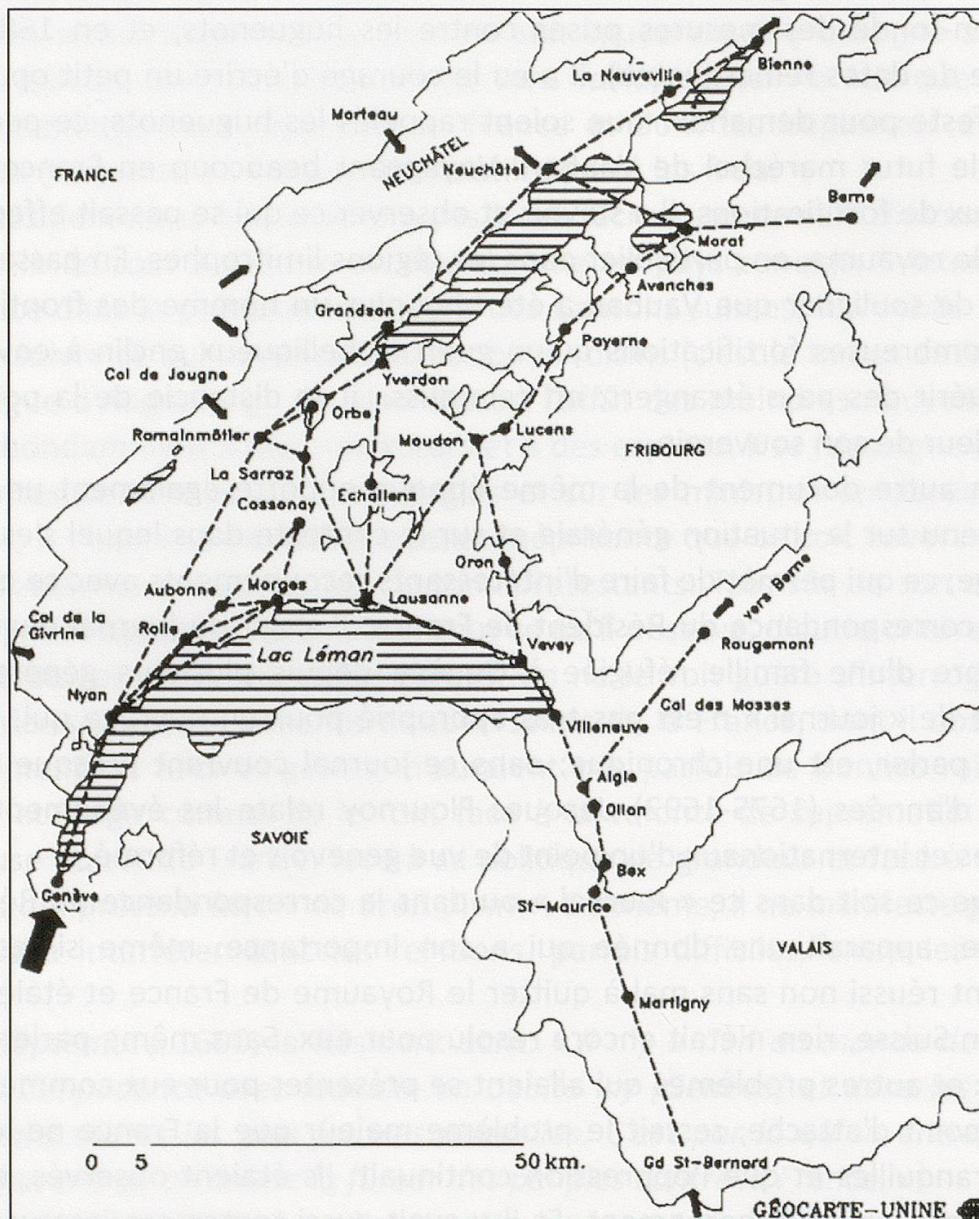
² Ibid., page 270.

³ Ibid., page 773.

Résident auprès de la République de Genève et des cantons protestants, pour ne pas dire toutes ces pressions exercées par lui; ce qui leur rendait si difficile et ardue la tâche pour pouvoir convenablement accueillir et aider les réfugiés.

Itinéraires et cheminements

Le premier ouvrage publié par notre Association contient différents renseignements sur les itinéraires suivis par les réfugiés de passage dans la Confédération suisse et sur leurs cheminements.



Carte: itinéraires des réfugiés en Pays de Vaud (Ducommun / Quadroni 1991, page 21).

« Fuyant la France et la Savoie principalement par Genève, les réfugiés gagnent le Pays de Vaud à pied ou par bateau. De la région lémanique, deux routes s'ouvrent aux réfugiés dans leur progression vers les terres alémaniques. La première les fait cheminer le long de la Broye, de Moudon jusqu'à Morat, par Lucens, Payerne et Avenches. La seconde les dirige sur Yverdon d'où ils suivent le nord des lacs de Neuchâtel et de Bienna jusqu'à Bienna, passant en grand nombre par Neuchâtel et La Neuveville, à moins qu'ils ne rallient Nidau en bateau directement depuis Yverdon. On retiendra aussi qu'une partie des réfugiés passe d'un axe à l'autre, notamment de Moudon à Yverdon et de Neuchâtel à Morat et que Moudon reçoit également les réfugiés en provenance de Vevey par Oron. Par la vallée de l'Aar, ils suivent le fleuve jusqu'à Brugg, dernière étape dans les terres bernoises. Ils parviennent ensuite à la frontière qu'ils franchissent à Schaffhouse, point de sortie le plus important, ou à Bâle. Parallèlement à cette description schématique de la traversée de la Suisse, on retiendra qu'il existe également des points de pénétration mineurs comme le Valais, le Jura et les Grisons, ainsi qu'une multitude d'itinéraires secondaires, moyennement ou faiblement empruntés, notamment les routes vaudoises et jurassiennes. »⁴

« Il semble que jusqu'en août 1687, l'axe de cheminement broyard est privilégié. En septembre 1687, au moment où les arrivées augmentent de façon spectaculaire, les villes de la Broye se plaignent de la surcharge. Berne prend ces plaintes au sérieux puisqu'elle tente alors de faire passer les réfugiés plutôt par Yverdon et le pied du Jura. »⁵

« Aux plus forts moments de la migration et surtout en 1687, les villes de passage s'efforcent également de faciliter l'acheminement des réfugiés d'une étape à l'autre, dans la perspective de canaliser le flux et d'abrèger la durée du séjour dans les localités. A cet effet, des centaines de transport[s] en bateau et en char sont organisés. [...] Tous les réfugiés ne bénéficient pas du soulagement que représente le transport en char ou en bateau. Les comptes ne donnent pas de renseignements systématiques sur la condition des personnes convoyées. Il semble pourtant que l'on accorde la priorité aux personnes physiquement les plus faibles ou incapables de marcher. [...] Les bateliers et les possesseurs d'attelage requis pour mener les convois sont défrayés, mais il est parfois difficile de les convaincre d'abandonner leurs occupations pour effectuer des trajets souvent longs et pénibles. En juillet 1687, Abram Vuilliommet, chargé par Payerne de réquisitionner des chars, fait une description détaillée de la difficulté de sa mission. »⁶

⁴ Ducommun / Quadroni 1991, pages 19-20.

⁵ Ibid., page 269.

⁶ Ibid., pages 95 et 97.

« On constate [...] un certain reflux: des réfugiés reviennent sur leurs pas à la suite de diverses circonstances (échecs des tentatives d'installation dans les pays étrangers, destructions militaires, misère, recherches de personnes restées en arrière) [...] Ensuite, à l'intérieur de la Suisse même, un important va-et-vient est parfaitement décelable; des réfugiés circulent dans toutes les directions: certains se déplacent pour leurs affaires, d'autres changent de domicile. D'autres encore sont à la recherche d'aumônes, ce qui dénote l'émergence d'une certaine forme de marginalisation concrétisée par l'errance d'individus qui, à bout de ressources, malchanceux, repoussés ou inadaptés, ne réussissent à se fixer nulle part. »⁷

Quelques constats. – Beaucoup de réfugiés se déplaçaient à pied, seul, en famille ou par petits groupes; certains réfugiés qui en avaient les moyens se déplaçaient à cheval; pour un très grand nombre de réfugiés, le déplacement était organisé par les autorités locales et, en général, se faisait collectivement par groupes en chariots ou à pied. – Une partie des déplacements a pu être effectuée par bateau soit sur le Léman, soit aussi sur les trois lacs de Neuchâtel, Morat et Bienna et sur l'Aar jusqu'à Brugg, soit encore sur le Rhin. – Des bagages, les réfugiés n'en avaient guère sinon quelques « hardes » ou effets personnels. – Ce serait inexact, inadéquat et même imprudent de généraliser et de décrire un itinéraire-type comme si pratiquement tous les réfugiés avaient suivi un même parcours, tant il y a eu de situations différentes. – Il est toutefois possible de connaître quelques étapes de l'itinéraire suivi par tel ou tel réfugié soit grâce aux annotations ajoutées sur son attestation personnelle, soit grâce aux inscriptions portées dans différentes listes de charité.

L'hébergement et l'aide

Dans les années qui précédèrent la Révocation, on était assez bien informé dans les cantons protestants de l'évolution de la situation en France; les informations étaient fréquemment données soit par des marchands suisses établis et travaillant en France, soit par des réfugiés qui avaient déjà quitté la France à ce moment-là. « A Berne, par exemple, Isaac Sagnol de la Croix, réfugié dès 1683, persuade les autorités de l'imminence d'un afflux massif et les incite à prévoir les secours nécessaires. »⁸

⁷ Ibid., page 24.

⁸ Ibid., page 45; voir aussi page 63.

Novembre

20.

1689.

1	Madel ^e Maroune e ^t Suzanne Juvenal, Catherine Jordan avec 2 enf. Jeanne Bonnet et Jean de Jean Flet de Pragela	2	—
—	Jean Jaque Perollet D ^e en deors du Roy de Gex avec sa femme	3	56
2	Jean Jordan fils de Jean de Villaveit en Pragela	—	15
—	Pierre Souvel de Pouvier, Marguerite Marie d'Anne Bozel de Villaveit en Pragela	1	—
—	Pierre Bonnet e ^t Suzanne Grotte de Pragela	—	30
—	Pierre Galdon avec sa femme Marg. Marie de Noyons en Dauph. a 2 enf.	—	54
4	Isaac Faucher avec sa femme Anne le Peux de Villaveit Jean Barrot de St. Martin d'Arbois de Poble en Piem.	—	45
—	Mattieu, Pierre Givay avec sa femme d'2 enf. Blaise Laurent avec sa sa femme d'2 enf. d'2 enfants de Nicolas en Queiras	2	15
—	Antoine Puvion de la Poquette du village de Nyon en Suisse. d'2 enf. d'2 en deors du Roy	14	24
5	Madel. Bonnet, Suz. Jordan e ^t Suzanne Brunettes de Meriamley	—	45
—	Michel Gamond p ^r sa fille Blanche de 3 enfants en Dauph. d'2 enf.	9	—
6	M ^{lle} Risoin e ^t Bazal p ^r mariage	3	30
—	Madeleine Conze de Memoules avec une fille	—	30
—	Jaque Devrez d'2 enf. en Queiras en Suisse	—	54
8	Antoine Boulouzar de Vers Pierre Avieny d'Alais en Queiras	—	45
—	Jean Ooz lallay de Mems en Dauph. avec 1. fille malade e ^t 2 garçons	1	48
11	David Ombe e ^t Honoré Barrot a 54. d' Michel Rivoire, Paul e ^t Jean, Fern. e ^t Ethel Paste sous Remontrons	3	36
—	—	—	54
13	Anne Portan femme d'Antoine Pulozar malade	—	—
14	Jean Dige d'Aras de Puzema il p ^r d' Ulys en Langueval. d'2 enf. d'2 enf.	1	48
—	Michel Pain de Pinache village de Revoze	—	27
15	Magdelaine Aymat de Queiras en Dauph. avec sa femme d'un enf.	1	74
16	François Bouvier de Veazne	—	54
19	Louis Verret de Toulou en Queiras	—	15
20	Isabeau Fasy. Geste Helene e ^t Gab. Pascal de Molines en Queiras e ^t Suzanne Olive de St. Martin	1	—
21	Etienne Papet avec sa fille Elise de Molines en Queiras	—	30
—	Judit e ^t Giffree Gassin de Molines de la Vallée de Queiras en Queiras	—	54
25	Paule e ^t Pierre de Loms de Bressac ombas Veazne	—	30
—	Marguerite Robert de Flavina de Veazne. p ^r mariage. d'2 enf.	—	54
27	Pierre Moline de Barre en Queiras	—	27
29	David Giffat de Sagnin en Dauph.	—	15
—	Jean Faret de Banquet en Langueval	—	15
30	Jaques Magnin veuf de François le gros de Paris avec 2 enf.	1	74
		57	51
		194	21
	Summa	1002	12

Une page d'un carnet d'assistance (ou liste de charité) pour les réfugiés huguenots à Saint-Gall; au 5 novembre, mention de Michel Gamond et de sa fille Blanche (Staatsarchiv der Ortsbürgergemeinde St.Gallen, Tr. Q, 2, Verzeichnis der Ausgaben für Glaubensbrüder aus Frankreich, 1689-1691).

Si donc les cantons protestants n'ont pas été trop surpris par l'événement de la Révocation, ils l'ont néanmoins été par l'ampleur de la migration qu'il a provoquée. L'arrivée massive de réfugiés a posé toute une série de problèmes pratiques: accueil, hébergement, assistance, répartition de ces très nombreux expatriés dans les cantons, sans oublier les démarches afin de trouver des débouchés pour l'établissement d'une partie des réfugiés dans les pays voisins.

A leur arrivée, beaucoup de réfugiés étaient hébergés dans les auberges et dans les hôpitaux; mais cela était souvent insuffisant en raison de leur grand nombre et il a aussi fallu en loger beaucoup chez l'habitant. Et dans les cas extrêmes de grande affluence, il a été nécessaire plus d'une fois d'improviser des solutions de fortune. Il est arrivé aussi que certains réfugiés passaient la nuit sur le bateau qui les transportait et que bien d'autres ont dormi plus d'une fois à la belle étoile. Voici ce qu'on a pu observer à Genève: « *Les réfugiés s'entassaient souvent à plusieurs dans des chambres chez des particuliers, dans des cabanons au fond des jardins ou dans tout autre lieu couvert, souvent au mépris de la salubrité la plus élémentaire. Le Conseil devait du reste intervenir contre les particuliers qui logeaient des réfugiés sans autorisation.* »⁹

Pour éviter une saturation et une surcharge à certains endroits, les cantons protestants ont prévu une répartition des réfugiés par contingents. « *[Ainsi la diète particulière des cantons protestants] créa un fonds de secours et détermina une clé de répartition pour l'hébergement des exilés: 50 % à Berne, 30% à Zurich, 12% à Bâle, 8% à Schaffhouse. Le grossissement du flot nécessita bientôt une révision et un élargissement de l'effort d'assistance à tous les réformés de la Confédération, cantons et alliés: le pourcentage de Berne passa à 32%, celui de Zurich à 23%, de Bâle à 14,5%, de Schaffhouse à 13%; à Saint-Gall échut 7%, à Appenzell Rhodes-Extérieures 3,5%, à Glaris 3%, à Bienne et Mulhouse, chacune 2%. La République de Genève et le comté de Neuchâtel, qui ne participaient pas à la diète des cantons réformés, restèrent donc en dehors de ce système d'accueil et agirent par leurs propres moyens sur leurs territoires respectifs. Il en alla de même pour les Grisons.* »¹⁰

Deux éléments ont beaucoup compliqué l'accueil réservé aux réfugiés huguenots. D'une part, la France exerçait de fortes pressions sur Genève et les cantons protestants pour qu'ils expulsent les réfugiés. D'autre part, il y a eu à la fin du XVII^e siècle des années de mauvaise conjoncture économique, des temps de disette; à Genève particulièrement, il y a eu des problèmes de ravitaillement provoqués par un blocus à ses frontières. Ces difficultés ont inévitablement entraîné certaines tensions parmi la population des villes qui accueil-

⁹ Holtz 1985, page 477.

¹⁰ Scheurer 1985, pages 45-46. – Le professeur Rémy Scheurer de l'Université de Neuchâtel a joué avec d'autres un rôle important dans les années 1980 pour les recherches et les travaux sur le Refuge; il en a également joué un pour la création de notre Association en 1986.

laient beaucoup de réfugiés. De plus – troisième élément de complication – à certaines périodes, les frontières étaient fermées en raison de la situation politique, de tensions internationales ou de conflits armés, ce qui rendait impossible l'accès aux pays étrangers pour les réfugiés qui souhaitaient s'y rendre; tout cela créait de gros « embouteillages » dans le flux migratoire à travers la Suisse et une saturation qui épuisait les capacités d'accueil.

Peu avant la Révocation déjà, on constate l'arrivée à Genève de nombreux réfugiés. « *Le dimanche 20 septembre [1685] sur le soir, le bruit s'estant donné au pays de Gex que les dragons y devoient arriver dans 2 ou 3 jours, les pauvres gens de la religion ont tout aussitôt débagagé [déménagé] et fuy toute la nuit, la plus grande partie du côté du pays de Vaud, d'autres à Genève [...]* Le 21 au matin, il y avoit à la porte de Cornevin plus de 100 chariots chargés de meubles, hardes et autres choses, et un grand nombre de personnes de tout âge et sexe. Le 22 et 23, l'épouvante continua. »¹¹

En été 1687: « *Il arrive tous les jours un nombre surprenant de François qui sortent du royaume pour la religion. [...] Il y a des jours où il en arrive jusqu'à 120 en plusieurs troupes. La plupart ce sont des jeunes gens de mestier; il y a aussi des gens de qualité et plusieurs femmes et enfans [les femmes voyageant sans leurs époux, mais accompagnées d'enfants, représentent 60% environ des réfugiés secourus à Genève en août et septembre 1687].* »¹²

« *Les étapes dans les localités sont généralement de courte durée, quelques heures, une nuit ou quelques jours si les conditions météorologiques ou d'autres motifs le nécessitent. Un état de santé trop mauvais et les rigueurs de l'hiver ou d'autres facteurs susceptibles d'allonger le temps de passage peuvent justifier une prolongation de séjour de quelques semaines ou de quelques mois.* »¹³

« *Le rythme de passage des réfugiés est extrêmement variable. Certains traversent rapidement le pays, d'autres effectuent une série de séjours dans les villes qui s'échelonnent sur les itinéraires.* »¹⁴

Moudon « *petite ville de 1'300 habitants assiste environ 6'200 réfugiés tout au long de l'année [1687] dont plus de 4'800 en août et septembre, soit, pendant deux mois, l'équivalent de presque quatre fois le nombre total de ses habitants! La ville voisine de Payerne est elle aussi dans une situation difficile [...]; quoique défrayés, les charretiers rechignent à véhiculer les réfugiés alors que chars et hommes devraient être employés aux travaux des champs.* »¹⁵

¹¹ Flournoy 1994, page 125.

¹² Ibid., pages 209-210.

¹³ Ducommun / Quadroni 1991, page 94.

¹⁴ Bulletin ASHRH N° 12, décembre 1991, page 11.

¹⁵ Ducommun / Quadroni 1991, page 38.

« A Neuchâtel, six registres de 'Charité aux Réfugiés' (couvrant les années 1683 à 1697) donnent jour après jour la liste des réfugiés assistés dans la ville. Leurs notices nous livrent dans la majorité les noms et les origines. Elles nous permettent en général de voir si les gens voyagent seuls, en groupe ou en famille; elles permettent également souvent d'établir des liens de parenté, des situations d'état-civil, plus rarement le statut social ou le métier et exceptionnellement, elles nous fournissent d'autres détails tels que la destination prévue, l'état de santé, l'âge. »¹⁶

Nourriture et habillement, aide financière

Il s'agissait non seulement d'héberger et d'accueillir tant de personnes en déplacement, mais encore de répondre à leurs besoins matériels. Il fallait les nourrir, les vêtir et leur distribuer une aide en argent.

Le cas de Genève a été étudié de manière approfondie¹⁷. Toute une organisation a été mise en place. Pour le « rétablissement » de tant de nouveaux arrivants démunis, dépenaillés et souvent atteints dans leur santé, on a largement eu recours aux services des tailleurs, des cordonniers, des médecins. Beaucoup de réfugiés, dont la tenue avait bien souffert pendant leur fuite, avaient besoin de vêtements; ceux et celles qui s'étaient déguisés pour fuir avaient besoin de retrouver des vêtements « normaux »; presque tous avaient grand besoin de chaussures. Ceux qui étaient sérieusement atteints dans leur santé ont été pris en charge par des médecins. Grâce à la Bourse française qui existe depuis le milieu du XVI^e siècle déjà, on subvient aux besoins des réfugiés aussi bien en pain qu'en argent; les chiffres des distributions sont éloquentes.

En bien d'autres endroits aussi, on procède d'une façon similaire notamment en créant des Bourses françaises: à Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Vevey, Yverdon; à Berne et à Zurich, sont créées des *Exulantenkammer*¹⁸. On peut mentionner un « *Etat des Pauvres réfugiés de la ville de Lausanne et qui sont assistés par la Chambres des Reffugiés établie en lad[ite] ville, tant en argent qu'en pain* » ou un « *Tableau récapitulatif des dépenses en grain, en vin et en numéraire faites à Zurich en faveur des réfugiés de France et du Piémont, du 20 décembre 1686 au 31 décembre 1709* »¹⁹. Les recettes de ces Bourses proviennent soit de biens propres, soit de collectes. Enfin, il convient de souli-

¹⁶ La Suisse et le Refuge: accueil et passage (CNRS, compte-rendu de la Table-ronde de Marseille des 20-23 mars 1985), Paris 1985, page 66.

¹⁷ Voir: Holtz 1985, pages 441-486.

¹⁸ Voir: Ducommun / Quadroni 1991, pages 44 et 119.

¹⁹ Catalogue 1985, page 33, N^o 32 et page 49, N^o 63.

gnier que quelques notables réfugiés qui ont pu s'établir depuis plus ou moins longtemps s'occupent activement d'organiser l'arrivée de leurs compatriotes²⁰.

« Au commencement de cet hiver [1689], la Bourse françoise [de Genève] étant fort chargée de pauvres à cause de la cherté des vivres, y en ayant mille à l'assistance ordinaire, outre les passans, les diacres trouvèrent à propos de faire faire du pain pour le distribuer à leurs pauvres comme on fait à l'hôpital. [...] Le Conseil a donné à la Bourse 200 coupes [100 de froment et 100 de mes- sel]; plusieurs particuliers luy font de grosses aumones. »²¹

Contacts et regroupements familiaux

Beaucoup de réfugiés voyagent seuls, les couples sont minoritaires; le nombre d'enfants orphelins ou abandonnés est impressionnant. Toutes les catégories professionnelles et sociales sont représentées. Ainsi beaucoup d'expatriés en fuyant ont aussi perdu contact avec leur familles et leurs connaissances, avec leur environnement social et professionnel; ce déracinement ajoute encore à leur dénuement matériel. On comprend qu'après leur arrivée en Suisse et avant d'aller plus loin, ils cherchent à rétablir les contacts avec ceux dont ils ont été séparés ou à en créer de nouveaux avec leurs compagnons d'infortune.

Pour reprendre contact avec ceux qu'ils ont laissés au pays, les réfugiés essaient d'écrire des lettres; ils les confient à des messagers, à des passeurs ou à des ministres qui se risquent à retourner passagèrement en France. Par ce moyen, ils donnent de leurs nouvelles à leurs proches; et surtout ils leur donnent renseignements et conseils sur la manière et les possibilités de fuir; ce qui permet de dire que certains réfugiés sont partis en « éclaireurs » pour préparer la fuite d'autres personnes de leur famille ou de leur communauté villageoise.

Dans bien des cas, ces tentatives ont eu du succès: des familles ont été « recomposées », des groupes de villageois se sont reformés. Donnons quelques exemples. Le pasteur Isaac Suchier de l'Eglise française à Saint-Gall a dû fuir en novembre 1683 déjà et en juillet 1687, il retrouve enfin sa femme et son petit garçon et peut aller les chercher à Zurich²². A Bex, Charles Bourdin, dernier pasteur au Mas-d'Azil (près de Foix) avant la Révocation a regroupé une trentaine de personnes²³. A Genève, on constate l'arrivée massive de per-

²⁰ Voir: Ducommun / Quadroni 1991, page 45. Voir aussi: Catalogue 1985, page 54, N° 70 et page 77, N° 110.

²¹ Flournoy 1994, page 289. Messel: mélange de froment et de seigle.

²² Voir: Bulletin ASHRH N° 21, 1999, pages 42-43.

²³ Voir: Bulletin ASHRH N° 29, 2009-2012, page 3.

sonnes du village de Mizoën, à l'est de Grenoble, ainsi que de deux autres villages voisins²⁴.

Les réfugiés, loin d'être isolés là où ils sont arrivés, peuvent prendre contact les uns avec les autres; ils reconstituent ainsi des relations sociales et communautaires; une chose dont les Bourses françaises s'occupent. Elles veillent ainsi à une certaine intégration. « *Le brassage de population auquel le Refuge donna lieu n'alla pas sans poser parfois d'épineuses questions. Conscientes de tous les problèmes qui pourraient en découler, les Bourses françaises cherchent très tôt à organiser la vie sociale dans les communautés réfugiées. [...] Pour les autorités, locales ou bernoises, la recherche de personnes pouvant se porter garantes de cette population mouvante était nécessaire pour parvenir à en garder le contrôle. D'où le caractère d'encadrement moral qui imprègne l'activité des Directions [des Bourses françaises] dès le début de leur existence.* »²⁵

Toutes ces tentatives n'échappaient évidemment pas à l'attention du Résident de France à Genève et de ses espions. Il signale en août 1689 que des ministres sont partis aux Cévennes: « *Comme le donneur d'avis me parut plein de zèle et assez intelligent, je l'interrogeay fort sur la conduite et les démarches des ministres françois qui sont à Lauzane, et je sceus par luy qu'un d'entre eux nommé de Bruc du lieu d'Anduze en Languedoc, homme estimé habile et hardy est absent depuis huit jours, et que sa femme qui n'avoit point sceu d'abord où il est allé paroissoit fort alarmé du danger auquel il s'estoit exposé; ce qui joint à quelques discours laschez par le fils d'un bourgmestre de Lauzan[e] a fait croire au donneur d'avis, que led. de Bruc est allé en France pour y prescher. Il est aussy persuadé qu'un autre ministre nommé Vincent et trois autres qu'il n'a pû me nommer, qu'il n'a point vûs depuis quelques jours, ont pris aussy la route de France.* »²⁶ – En septembre 1689, il écrit: « *J'en ay aussy informé M. de Basville [intendant du Languedoc de 1685 à 1718, où il s'attira une réputation de persécuteur impitoyable des protestants] [...] à luy envoyer ma lettre par un exprez, qui luy a porté les noms et les portraits des ministres qui ont passé en France, comme aussy le nom et le portrait d'un homme de Nismes, qui partit d'icy vendredy dernier, que je soupconne d'estre chargé de lettres pour informer les religionnaires de ce pays là de ce qui se passe en ces quartiers. Il est toujours bien certain qu'il est venu pour prendre des mesures avec le nommé Clario[n] ministre réfugié à Lauzanne pour luy amener son fils [élevé de force chez les Jésuites] qui est au college de Pezenas.* »²⁷

Autre chose encore: les réfugiés ont besoin de retrouver une identité puisqu'ils ne sont plus parmi ceux qui les connaissent, familles, connaissances et

²⁴ Voir: Holtz 1985, pages 466-467.

²⁵ Ducommun / Quadroni 1991, pages 124 et 126.

²⁶ D'Iberville 2003, pages 227-228.

²⁷ Ibid., page 242.

voisins; en effet, on ne sait pas à leur arrivée en Suisse qui ils sont. Ils n'ont évidemment aucun papier d'identité et d'ailleurs beaucoup ont fui sous un faux nom ou sous un déguisement. La solution à ce problème a été la suivante: des attestations personnelles ont pu être établies par des personnes, pasteurs ou notables, qui les ont précédemment connus en France. Ces attestations indiquaient le nom de la personne, si possible son âge, le lieu d'où elle venait et éventuellement un ou deux détails particuliers. Ces attestations tenaient aussi lieu de recommandation pour ceux qui poursuivaient leur voyage; et il n'est pas rare de voir sur des attestations qu'elles ont été visées par un responsable local là où par la suite passaient leurs détenteurs²⁸. Il faut savoir en effet qu'un certain nombre de profiteurs connaissant la générosité de l'accueil réservé aux réfugiés se faisaient passer pour tels et se glissaient parmi eux.

Problèmes de santé et accidents

Beaucoup de réfugiés arrivent malades ou affaiblis, souffrant de malnutrition, de fatigue ou d'épuisement. Certains réfugiés, comme une Blanche Gamond ou une Jeanne Reymond-Terrasson, sont handicapés suite aux mauvais traitements qu'ils ont subis en prison²⁹. D'autres pendant leur fuite ont été victimes d'un accident, ou encore ils ont été volés par certains passeurs peu scrupuleux qui ont profité de la situation. De nombreux réfugiés décèdent dans les jours ou les semaines qui suivent leur arrivée en Suisse. « *Le cas lausannois permet de souligner un autre aspect de la migration: la mort en chemin de beaucoup de réfugiés. Le nombre de décès est tel qu'au début de 1688, il n'y a plus de place dans les cimetières de la ville.* »³⁰

Un naufrage s'est produit le 9 novembre 1690 sur le Léman, naufrage dû à l'imprudance d'un pilote parti avec une barque surchargée alors que se préparait un orage; plusieurs réfugiés ont péri³¹.

Lors d'un grave naufrage le 8 septembre 1687 sur l'Aar près d'Aarberg, il y a eu 111 victimes et 29 rescapés. Une liste a été établie avec une description des victimes dont les cadavres ont été retrouvés; à part son côté tragique, cette liste donne des renseignements très concrets. « *Une jeune personne de sexe féminin nommée Catrina Burdau, portant un manteau d'indienne à fleurs et un*

²⁸ Pour de nombreux exemples d'attestations, voir: Catalogue 1985, page 30, N^{os} 26 et 27 et pages 92-94.

²⁹ Voir: Flournoy 1994, page 235, note 27. Voir aussi: Catalogue 1985, page 50, N^o 64 et pages 88-89.

³⁰ Ducommun / Quadroni 1991, page 40.

³¹ Voir: Flournoy 1994, page 338.

Je Certifie que Anne Mallein femme
à s^r Paul Chicot avec un enfant
& Marie Mallein sa Sœur fille de feu
s^r Jacques Mallein, du lieu de La Graue
En Oysans en D'Auphiné, ont toujours
faite profession de la Religion réformée
& veal sans reproche jusques icy. —
C'est pourquoy nous les recommandons
aux frères auxquels Elles se présenteront,
& les prions de les recueillir comme des
personnes, qui ont donné des marques
de leur piété & de leur fidélité au service
de leur maistre, ayants laissé leurs biens
pour suivre son Euangile

J'Atteste ce que Mess^{rs} Bayant pasteur
à Bessaf voisinage du lieu de La graue fait
à Vevey le 2^e de May 1686 Dumarché

Vu à Zurich le 12
May 1686

Attesté à Berne
le 8^e May 86.
M^r de Sausse
Min. fr. de Berne

J. RAYONNARD
Anc. de la g. franc.

Attestation pour Anne et Marie Mallein, établie le 2 mai 1686 à Vevey par le pasteur Dumarché; visée et contresignée le 8 mai à Berne et le 12 mai à Zurich (Staatsarchiv Schaffhausen, Exulanten 16/5).§

fichu de crêpe, ayant 3 Thaler et 21 Batzen et 3 Kreuzer, cinq lettres fermées, une attestation et d'autres lettres. [...] Une personne de sexe féminin, vêtue de gris, portant une bague d'une pierre rouge, n'ayant rien sur elle. Selon l'attestation, âgée de 24 ans. [...] Une personne de sexe masculin, ayant l'air d'un forgeron, sans rien d'autres que 3½ Batzen. [...] Une jolie fillette d'environ 7 ans, avec une robe d'indienne, sans fichu. [...] Un jeune garçon, âgé d'environ 22 ans, nommé Estienne Vaux, selon un passeport de Bâle, ayant ses trois poches toutes ouvertes ou déchirées. »³²

Perspectives d'avenir

Pour tous ces réfugiés, être sorti de France était une chose, que devenir en était une autre. Un retour au pays était impensable. Pour retrouver un nouveau lieu de vie, il leur fallait savoir où aller et comment y aller.

Les cantons protestants – cela a déjà été relevé à propos de l'hébergement – se sont arrangés et organisés entre eux pour chacun accueillir un certain nombre de réfugiés selon la clé de répartition convenue. Mais ces cantons ainsi que Genève et Neuchâtel, submergés comme ils l'étaient par la quantité considérable de migrants, n'ont pu en garder à demeure qu'une partie.

Restait l'accueil dans d'autres pays. Fait important et significatif: quelques jours seulement après la Révocation, le Grand Electeur de Brandebourg³³ invitait par son Edit de Potsdam les huguenots à venir s'installer en Prusse. A Genève aussi, des émissaires de certains Etats étrangers venaient pour renseigner les réfugiés sur des possibilités d'accueil plus durable³⁴. De leur côté, quelques notables réfugiés, comme un Henri de Mirmand, s'activaient pour trouver d'autres débouchés encore³⁵.

Ainsi, du temps du « Grand Refuge », beaucoup de démarches et de tractations ont été entreprises afin de procurer une nouvelle patrie aux nombreux réfugiés huguenots de passage dans la Confédération suisse. Elles ont abouti dans bien des cas; et, pour la plupart d'entre eux, ces réfugiés ont pu être accueillis dans d'autres pays protestants, s'y établir durablement et y vivre leur foi librement.

³² Catalogue 1985, pages 60-61.

³³ Un brin de généalogie. Frédéric-Guillaume (1620-1688), électeur de Brandebourg, a épousé Louise-Henriette de Nassau (1627-1667), petite-fille de Guillaume le Taiseux ou le Taciturne et de Louise de Coligny. Leur fils, Frédéric I^{er} (1657-1713) – premier des électeurs de Brandebourg à porter le titre de « roi en Prusse » dès 1701, prince de Neuchâtel à partir de 1707 – a accueilli les réfugiés orangeois en 1703-1704.

³⁴ Voir: Flournoy 1994, page 129, note 91.

³⁵ Voir: Ibid., page 343, note 185. Voir aussi: Catalogue 1985, pages 77-78.

Un document remarquable: le « Journal de route » d'un protestant d'Orange expulsé en 1703

A la suite de l'annexion de la principauté d'Orange par Louis XIV en 1703, tous les protestants furent contraints de partir dans un délai de trois mois. De plus, on leur a prescrit par où ils devaient passer pour se rendre à Genève, les hommes par Nice, Turin et le Mont-Cenis, les femmes et les enfants par la vallée du Rhône. En outre, ils savaient où aller puisque Frédéric I^{er}, roi en Prusse, qui se considérait comme le souverain légitime de la principauté les invitait à venir à Berlin. Les Orangeois ont donc été traités d'une autre manière que les huguenots français auxquels toute fuite était interdite et qui ne savaient souvent pas où aller.

« [...] Elles [les femmes avec les enfants] arriverent heureusement a Seicel [Seyssel] qui est une petite ville que le Rhône separe, d'un côté est terre de la Savoye, et de l'autre est terre de France elle n'est qu'a six lieuës de Geneve, où Elles sejournerent quelques jours. Messieurs de la magistrature dudit Geneve envoyerent leurs Chariot à six Cheveaux audit Seicel pour porter les pauvres, Et plusieurs [158] villageois y vinrent aussi avec leurs chariot pour porter les hardes et les personnes avec de quoy payer la voiture. Je ne dois pas oublier de dire, que Messieurs de notre consistoire payerent le port des Barques des personnes qui n'avoient pas de quoy faire le voyage, et qui par consequent n'auroient pû sortir dudit Orange.

Etant donc arrivées a Geneve environs le 15e. août après vingt neufs jours de route et y ayant trouvé les hommes, qui n'avoient employé que vingt et deux jours dans leur voyage, Les Messieurs dudit Geneve les reçurent tous avec de grands temoignages [159] d'amour et de tendresse, et les logerent dans des maisons bourgeoises où ils furent reçus et traites comme leurs propres Enfans pendant quelques semaines qu'ils y sejournerent. Un grand nombre un [?] furent habilliez et tous en general secourus et fournis de tout ce qui leur etoit necessaire. Notre famille eu l'honneur d'être logée chez Messrs. Maïstre et Cardonnet fameux marchands au Lion d'or aux Ruës basses pendant quatre Semaines. Dieu veuille leur recompenser tous les bienfaits qui nous en reçumes, en répandant sur leur posterité ses plus saintes Benedictions.

Après nôtre arrivée audit Geneve, Le Roy de Prusse de glorieuse memoire nôtre Souverain [160] ayant dessein de nous recevoir dans Ses Etats comme étant Ses Sujets, mais ne voulant pas nous exposer à un si long voyage sur l'arriere saison, Et les messieurs de Geneve ne pouvant nous garder tout l'hiver a cause que nous etions en grand nombre Ecrivit en nôtre faveur aux Seigneurs des quatre Cantons Evangelique de la Suisse, pour qu'il leur plût de nous recevoir dans leurs Etats jusqu'au premier Avril de l'année suivante.

Lesdits Seigneurs deputerent un Commissaire de chaque Canton qui s'assemblerent dans une de leurs ville pour deliberer de quelle maniere ils pourroient nous recevoir, ce qui étant resolu: ils furent ensuite envoyez audit Geneve, pour faire avec les Messieurs de nôtre Parlement le partage [161] de toutes les familles qui voulurent prendre la resolution de se retirer dans la Suisse. Car pour nos messieurs du parlemt. et plusieurs autres de la Noblesse avec quelques bourgeois resterent audit Geneve pendant tout l'hyver.

Après ce la on nous embarqua par troupes sur le lac dudit Geneve dans des grandes barques fournis de tout ce qui nous étoit necessaire et de l'argent pour nôtre Entretien, au depart un Ministre venoit nous faire la priere dans la Barque pour nous recommander a la Grace de Dieu.

Ceux du Canton de Zurich partirent les premiers, ils étoient en grand nombre a cause que ledit Zurich est le plus grand des quatre Cantons, [162] Quand ils y furent arrivées on les Logea dans des maisons de Charité comme sont la maison françoise [?], Saint Jaques, le pavet [?], où ils recoivent pour leur entretien deux Baches [Batzen] par jour par tête tant petits que grand, mais les presents qu'ils recoivent des personnes Charitables les entretenoient presque, de sorte qu'ils s'épargneront quelque Chose pendant le sejour qu'ils y firent; Quelques uns d'entre eux furent envoyez dans quelqu'un de leurs village comme Winterthur [Winterthur] et autres, où ils furent tres bien.

Quelques jours apres on fit partir de la même maniere ceux qui étoient destinés pour le canton de Berne, qui y étant arrivez furent logez les uns dans des maison Bourgeoises, et les autres recoivoient pour leur entretien [163] deux Baches par jour et se Logeoient a leurs depens, mais ils éprouvoient aussi bien qu'a Zurich la Charité des bonnes ames, D'autres furent envoyez dans quelques unes de leur villes logez a leur volonté, mais entretenus de tout qu'ils avoient besoin pour leur nourriture.

Ceux qui etoient pour Bale partirent quelques jours après, et y furent reçus de la même maniere que ceux de Berne, c'est a dire qu'ils recoivent environs deux Baches par tête et se logeoient eux même a leur volonté, quelques uns d'entre eux furent envoyez a Molhause [Mulhouse] petite ville où ils furent tres bien.

Enfin ceux de Schaffause et de St.Gall partirent ensemble, Et ceux dudit St.Gall furent les mieux de toute la Suisse, car outre leur entretien qui consistait a peu pres comme aux autre Cantons, ils recevoient tant de present tant en [164] argent qu'en pain, vin, beure et habits qu'ils pouvoient s'épargner leur paye.

Pour ceux dudit Schaffause dont notre famille étoit du nombre, voicy quelle fut leur route et de quelle maniere ils furent reçûs.

Nous nous embarquames sur le Lac de Geneve le 17e. Septembre 1703. pour aller en Suisse, le même jour nous passames devant Versoy [Versoix] terre de

France et couchames sur la barque au devant de Coppé [Coppet] a 3 Lieuës dudit Geneve, le 18e. passames devant Nion, Rolle et couchâmes a Morges Chez Madame de Tissot, (Car nous fumes tous logez chez les bourgeois de la ville comme on loge les soldats).

Cette Illustre Dame nous reçeu comme [165] si nous eussions été de la premiere qualité, nous fit manger a sa Table et nous traita magnifiquement; Elle étoit veuve et avoit trois filles d'une grande beauté, le lendemain matin elle nous fit donner a Dejeuner et de quoy vivre pendant la journée long du chemin. Le Seigneur veuille la recompenser abondamment dans ce monde et celui qui est a venir.

Le 19e. nous partîmes de Morges sur des chariots et passames a Kûlenet [Cossonay?], a la Sarra [La Sarraz], où un assez grand nombre furent logez Chez le Baron dudit lieu, pour notre famille et deux ou trois autres nous fumes envoyez a un petit village un quart de lieuë de la nommé Orny et logez chez le Seigneur dudit lieu qui nous voyant entrer dans son chateau, après luy avoir demande excuse de la Liberté que nous prenions, Nous repondit [166] en propre termes que C'étoit un bonheur qui luy arrive puis qu'il avoit l'honneur de loger des pauvres Refugiez. Le Seigneur étoit un homme déjà avancé en age, Il nous fit l'honneur de nous faire manger a sa Table avec une Niepce qu'il avoit auprès de luy car il étoit veuf, et pendant tout le repas, il prit plaisir a nous interroger sur le Sujet de notre Sortie. Le lendemain au depart nous n'ûmes pas le plaisir de le voir, parce qu'il reposoit, mais sa ditte Niepce nous fit donner a dejeuner, nous fourni de vivres pour toute la journée, et nous la remerciames le mieux qu'il nous fut possible, la priant en meme tems de vouloir [167] remercier de notre par Monsr. Le Baron.

Le 20e. en partant dudit Orny retournames vers la Sarra pour rejoindre les autres, et continuant notre Chemin, passames devant un moulin assez curieux entre ledit Orny et la Sara puisque l'eau que le fait tourner tombant d'une petite coline dans le chemin après etre passée dans ledit moulin se separe en deux petits ruisseaux, l'un coule de coté de Geneve et l'autre du cote de l'Allemagne. Nous passames a Arné [Arnex-s-Orbe], et arrivames un peu avant midi a Orbe jolie ville où nous trouvames une de nos parentes mariée avec un marchand nommé Mr. Toulousant: Elle nous receu dans sa maison avec la famille du Couziret Reyne et nous traita a Diner,

Sur les trois heures apres midy nous en partimes et nous fumes embarquez sur une petite riviere [la Thielle] pour [168] aller a Jverdun [Yverdon]. Le Gouverneur même dudit Orbe nous accompagna jusqu'a moitié Chemin à cause que nous craignions de nous embarquer sur laditte riviere, nous arrivames audit Jverdun et on nous logea chez les Bourgeois avec un billet, notre famille fut logée Chez Madame de Phillehuit, et Mr. Corre[v]on son fils. Le 21e. nous nous embarquames sur le lac dudit Jverdun ou de Mora [Morat, mais correct: lac de

Neuchâtel], et je ne dois pas oublier de dire que depuis Geneve jusques la nous eumes un Conducteur nommé Mr. Dutoit, qui eu un si grand soin de notre troupe qu'étant audit Jverdun et devant s'en retourner, un autre étant à sa place nous luy donnames une alessation [cadeau?] par laquelle nous le remercions tres humblement de la peine et des soins quil avoit prit pour notre conduite, comme il [169] nous avoit temoigné la desirer.

Je ne dois pas non plus oublier de dire qu'on nous donnoit pendant toute notre route à nous comme a ceux des autres cantons deux baches par jour pour notre nourriture, lorsque nous ne trouvions pas des lieux propres a être logez chez les bourgeois quelques famille avoient la double paye et la notre etoit de ce nombre. Ce même jour nous fumes contrain de coucher sur la barque. Le 22e. nous passames sous un pont qu'on appelle pont de Toille [pont de Thielle] sur un canal au bout du quel il y a un chateau et un autre pont apelle pont de l'Ille [pont de Zihl], car il faut remarquer que nous étions sortis dudit Lac et entrez dans ledit canal nous passames aussi devant Bonneville [La Neuveville], et arrivames a Nidol [Nidau], où nous couchames.

[170] Le 23e. nous sejournames au dit Nidol, et comme c'étoit un Dimanche, nous fumes a l'Eglise allemande quoy que nous n'entendissions pas la langue, Le predicateur precheat sur notre Sujet comme il nous fut dit par nôtre hotesse qui entendoit un peu le françois nous le comprimes mêmes par les gestes. On chante (dans cette Eglise) les Pseaumes au Son des trompettes. Nous fumes aussi a Bienne qui est a un quart de lieue de Nidol pour y entendre le preche en françois, car il y a une Eglise françoise, le Ministre precheat sur ces paroles: Bien heureux sont ceux qui menent deuil, car ils seront consolez. Le 24e. nous partimes embarquez sur le même Canal et passames devant Hierne [?] et Soleure qui et la capitale d'un des Canton Catholique, très belle ville et bien fortifié nous y vimes deux beaux ponts, et [171] couchames le soir a Vanne [Wangen an der Aare].

Le 25e. nous dinames a Arbrouck [Aarburg] passames a Arrauch [Aarau] où il y a un pont couvert et couchames à Brouck [Brugg], Jolie ville où il y a un Orloge assez remarquable sur la porte de la ville, car au dessus de la montre dudit orloge il y a une niche dans laquelle est peint un Suisse qui lors que les heures sonnent les conte avec la main droite, il commence a conter les quarts et ensuite les heures, et quoyque ce ne soit en apparence qu'une peinture, on voit pourtant une main qui se meut, qui s'abaisse et se leve comme feroit celle d'un homme qui conteroit les heure, ce qui a été vû de toute notre troupe.

Le 26e. nous nous embarquames sur la même riviere dans quatre petits Bateaux attachez de deux a deux et c'est là que nous fumes le plus en danger, car la riviere est fort [172] rapide et les brouillards nous empechoient presque de nous voir les uns les autres, mais au bout de cinq heures nous débarquames et fimes une lieue a pied passames a Sursac [Zurzach] petite ville où il y a tous les

ans une belle foire qui attire les marchands de tout les païs. Nous trapassames le Rhin à un petit village audessous dudit Sursac et dinames au dela dudit Rhin, en Suisse on nous donna des Chariots, pour nous departir en trois villages, 25 allerent coucher a Neukelch [Neunkirch], 25 autres à Wilcklen [Wilchingen], et nous avec les reste restames a Land [?]. Le 27e. nous sejourname aussi a cause que c'estoit un jour de Jeune par toute la Suisse et a Geneve. Le 29e. jour de St. Michel, nous partimes, et arrivames heureusement a la Dinée a Schaffause.

[173] Etant dont arrivez audit Schaffouze, Mr Ziegler, qui etoit petit fils d'un des Bourguemaitres et le Commissaire que Messieurs les Magistrats avoient envoyé a Geneve, lequel nous avoit conduit pendant toute notre Route nous fit descendre de nos Chariots a la porte de la ville. Et nous mena jusqu'a la Maison du Tirage à l'Arbalette de la Noblesse. Quand nous y fumes arrivez, on nous logea chez les habitants et meme chez la noblesse. Les jeunes hommes et les filles furent les premiers logez.

Ma soeur eut le bonheur d'être logée chez Monsr. Pfister, Celebre Docteur en Medecine, qui ayant fait son tour de France entendoit la langue françoise comme un françois même, lequel prit autant de soin d'Elle que de ses quatre Enfans. La nourrit a sa Table, luy fit present d'un habit neuf et de quelques Ecus, tant au nouvel an [174] qu'a nôtre depart pour Berlin, et traita feu mon pere dans une maladie qu'il y eu gratuitement.

Feu mon Pere, Ma Mere et moy eumes l'honneur d'etre logez chez Monsieur Rhing de Willdemberg Premier Conseiller de la Magistrature. Il etoit veuf et avoit deux filles mariées qui avoient un grand nombre d'Enfans outre six Enfans qu'avoit sa femme quand il la prit qui etoient aussi mariés et avoient aussi un grand nombre d'Enfans, ce qui composoit assurément une nombreuse famille. Cela n'empeschat pas que cet Illustre Seigneur ne nous receu dans sa Maison avec beaucoup de bonté, d'honneteté et de Charité. Il avoit aussi fait son Tour de France, avoit passé à Orange et fait un Long Sejour à Die. Et par consequent il entendoit fort bien la Langue françoise. Il nous fit l'honneur de nous faire manger a sa Table avec luy [175] comme si nous eussions été ses propres enfans. Il se faisoit un plaisir, disoit il, d'avoir des françois avec qui il pu s'entretenir, Il nous parloit a tous trois aussi familièrement que si nous eussions été egaux à luy, raillait avec nous, et a tous les repas nous faisoit l'honneur de boire a nôtre santé. Et dans nos entretiens il s'informoit de plusieurs choses de notre patrie, entre autre de la persecution que nous avions soufferte, de notre retablissement, ensuite de notre sortie et de plusieurs choses semblables. Il nous honora de quelque present au nouvel an auquel jour toutes les familles se visitent et se font des voeux et des presens reciproques, avec beaucoup de temoinage d'amour, et de Civilité, car il leur faut bien un quart d'heure a chacun pour faire son compliment. Nous eumes en ce jour la

[176] l'honneur de visiter toute la famille de Mr. Le conseiller, et d'en recevoir des presens, et de la voir aussi dans sa maison pour le complimenter. [...]

Les Armes de la ville telles qu'elles sont représentées en basrelief sur la porte de ladite maison de Ville, est un Belier sortant de la Bergerie [196] et on dit que c'est pour cela que la ville s'appelle Schaffause, ce qui peut signifier en françois brébis dehors.

Cette ville est gouvernée par deux Bourg-maitres, un Consiel [sic], ou Trezorier & 24 Conseillers a sçavoir deux de chaque corps de maitrise [corporations] ou des Tribuns, comme ils les appellent, car la Noblesse en Compose un, Les Ministres ou autres gens de lettre en compose un autre, ensuite le reste des bourgeois, mais il faut savoir que tous ceux qui ont quelque rapport dans leur profession comme [197] tous ceux qui travaillent sur l'Enclume, les orfevres, les serruriers, les Marechaux, &c [etc], n'en composent qu'un; Les Gantiers, Les Taneurs, Les Seliers &c, n'en composent qu'un et ainsi des autres jusques au nombre de 12. Les Bourg-Maitres sont Bourg-maitre pendant leur vie, mais ils sont premiers [président] chacun a son tour pendant un an; Et la Ceremonie se fait, comme quand on precede [procède] a une nouvelle Election dans l'Eglise de St.Jean vers la Pentecôte.

La Livraie de la Ville est le noir & le ver[t], Et les valets de ville ou huissiers sont [198] habillés d'un pourpoint avec les culottes et un Manteau dont tout un coté est noir et l'autre Ver[t], et ils portent toujours a la main soit qu'ils marchent a la suite des Bourg-maitres, ou seuls une Baguette noire avec un bout d'argent, un pommeau au milieu & les armes de la ville au plus haut aussi d'argent.

Il y aussi quelques maisons de Charité, comme un Hopital pour les pauvres de la ville lesquels y sont fort bien entretenus, un autre pour les pauvres passants, et un troisieme dans les fauxbourg pour ceux qu'on appelle communement Ladres [lépreux]. [199] Et ils vont de maison en maison tous les Dimanches après l'exercice du matin sachant chacun son quartier, & il n'y a pas une seule maison ou ils ne reçoivent un Sch[il]lin[g] qui est un sol monnoye [monnaie] du païs, ce qui me fait croire qu'ils n'ont que cela pour leur entretien.

Hors de la porte du Rhin sont tous les moulins a farine, & les moulins a Scie pour les planches.

Comme le Rhin n'est pas praticable depuis Schaffouse jusques au dessous du Saut dont je parleray bien tot, toutes les marchandises qui descendent ledit Rhin sont dechargées dans un Magazin comme par Exemple le [200] Moulard [Molard] de Geneve ou le Pakhoff de Berlin, lequel est au bord du Rhin pres une des portes de la ville, Et elle[s] sont ensuite transportées sur des Chario[t]s ce qui attire un grand profit a la ville. A cette porte de ville il y a un beau Pont de pierre sur le Rhin dont le tier appartient au Canton de Zuric avec un assez beau

village qui le joint, qui semble être plutôt un fauxbourg de la ville de Schaffouse que terre dudit Zurich.

Il y a aussi une Poste établie qui n'appartient pas à la Ville, mais à une Dame veuve, dont le mary avoit [201] établie en son vivant à la longueur du tems en loüant des cheveaux et faisant porter aussi quelques lettres, mais à présent elle va jusques à six ou sept lieues aux Environs de Schaffouse.

Cette vertueuse et Charitable Dame avoit pris cinq de nos Orangeois et les avoit logez dans une belle maison qu'elle a à la porte de la ville dans le fauxbourg, où il y a un pret, avec d'arbres fruitiers, et un Jardin avec plusieurs beaux pavillons et plusieurs fontaines, de sorte que c'est un lieu fort recreatif.

Il n'y avoit quand nous y arrivames qu'environ quinze françois refugiez [202] et un Ministre nommé Mr. Bouzanquet, mais il y a plusieurs allemans qui entendant la Langue françoise se font un plaisir d'aller aux Exercices françois. Les françois n'ont qu'une preche le Dimanche matin, Et une priere à une heure apres midy; Et comme nous sortions à deux heures qui est l'heure que les Allemans vont à leur Exercices, nous étions obligez de nous enfermer dans la maison ou de sortir hors de la ville, parce qu'il n'est pas permis d'aller par la ville à l'heure qu'on est à l'Eglise, car alors il roule tous les valents [sic] de ville [203] pour prendre ceux qu'ils trouvent rouler la ville sans un sujet legitime.

Nous sortions donc le plus souvent hors de la ville, pour nous recreer, car la campagne [campagne] y est assez belle et nous pouvions même voir dans une apres midy deux autres villages en nous promenant, car ils ne sont pas fort éloignez l'un de l'autre, ou bien nous allions dans les jardins de ceux où nous étions logez, mais sur tout chez ceux d'entre nous qui étoient logez comme j'ai dit, chez Madame, que nous appellions de la Poste [204] parce que nous ne savions pas son Nom, pour nous divertir dans son jardin. Les portes de la ville sont fermées aux heures des exercices.

Les hivers y sont assez rudes, mais quand il verglace, chaque propriétaire a le soin de faire jeter du sable depuis la porte de sa maison jusqu'au milieu de la Rue, et les valets de villes en jettent sur le reste du pavé et par ce moyen on ne craint pas tant de tomber. Il tombe aussi beaucoup de Neige ce qui ne deplaît à ceux d'entr'eux qui aiment la course des Traineaux [205] nous eumes le plaisir d'en voir 40. ou 50. des plus beaux qu'on puisse voir traînez par des cheveaux Magnifiquement harnachez pour cet usage [...] Mais nous fumes bien fâché d'avoir été la cause que leur divertissement ne dura que quelques jours, car les Ministres leur [206] firent comprendre dans leurs sermons, qu'ils ne devoient pas se divertir avec tant de faste sous les yeux d'un pauvre peuple refugié comme nous étions. [...]

Les Bourgeois de Schaffouse sont fort riches, & sur tout la Noblesse, Et je croy que c'est à cause de leur grande oeconomie, de leur modestie, et de leur

Sobrieté car le pain que nous mangions chez Mr. Le Conseiller [207] étoit d'un froment qui étoit de vingt huit ans dans son grenier;

Le vin de la première année ne se peut pas boire, la seconde on a de la peine, mais ordinairement on ne boi[t] que la troisième ou la quatrième année on y en boit aussi de 10. de 20, et même de 50 ans, c'est ce que Mr. Le Conseiller nous a assuré et en avoir même de tel dans sa cave, Et si un bourgeois n'avoit pas du moi[n]s de deux ans dans sa maison il passerait pour pauvre. [...]

Les Messrs. de la Suisse avoient promis au Roy de Prusse de glorieuse mémoire de nous garder six mois, [à] scavoir depuis le mois d'octobre jusqu'à celui d'avril, mais ils nous ont gardé jusqu'à la fin de Juin.

Quelques semaines avant notre départ, Les Mrs. de Schaffouse firent une Colecte dans leurs Eglise[s] un jour [212] de Dimanche, qui montoit quelques mille Livres, on en distribua une partie à nous autres refugiez. Notre famille eut le bonheur par le moyen de Mr. notre Conseiller d'avoir la double paye & pendant notre route de Schaffouse à Berlin, comme elle l'avoit eue depuis Geneve jusqu'au dit Schaffouse, Le reste de cette Colecte fut employée, dit on, aux frais de notre Voyage.

Le Jour de notre départ étant arrivé; étant à table nous remerciames Mr. Le Conseiller le mieux qu'il nous fut possible, de tant de bonté et de Charité dont il avoit usé envers nous, nous ayant nourris à sa Table comme ses [213] Enfants, ce qui ne se pu faire sans verser des larmes, et ce qui nous atendrit encore d'avan[ta]ge, c'est de voir que cet Illustre Seigneur ne put contenir les Siennes et après nous avoir souhaité un heureux Voyage et bon Etablissement et toutes sorte de Benedictions, il finit son compliment par ces paroles qu'il prononçeat avec larme, Je sçait bien que nous ne nous verrons plus dans ce monde, mais Dieu nous fasse la Grace de nous voir dans l'Eternité, il but ensuite pour la dernière fois à nôtre Santé et nous à la Sienne. [214] Madle Sa Niece qui étoit à Table avec la Servante, ne pûrent non plus s'empecher de pleurer avec nous. Nous nous levames ensuite de table et Mr. Le Conseiller nous temoignat encore sa Charité par quelques presens qu'il nous fit en argent, et en Nourriture pour quelques jours, nous fît l'honneur de nous accompagner jusqu'à la porte de sa Maison et nous fit promettre de luy donner de nos nouvelles, et de luy [écrire] tout ce qui se passeroit dans notre voyage et nôtre Etablissement à Berlin, à quoy nous n'avons pas manqué.

Nous eumes l'honneur de voir le même jour [215] Monsieur Pfister pour le remercier aussi des bontés qu'il avoit eu pour ma soeur, nous n'en reçumes pas moins de temoignage de tendresse et d'amitié; il fit mille voeux pour nôtre voyage et pour notre prospérité, et quelques presens à ma soeur, avec des provisions pour notre route.

La Communauté nous fit present d'un Tonneau de vin pour toute la troupe qui nous dura jusqu'à Francfort. Ceux de St.Gall nous vinrent joindre à Schaf-

fause pour s'embarquer avec nous. [216] Nous sortimes donc de Schaffause ou nous avons passé huit mois & vingt jours, dont nous pouvons dire qu'ils ont été les plus beaux de notre vie. Dieu veuille prendre en sa protection les Cantons Evangeliques de la Suisse, leur accorder une longue paix, & combler tous ses habitans de biens & de prosperitez. En particulier, le Seigneur veuille Benir l'illustre famille de Mr. Le Conseiller Rhing de Willdemberg & celle de Mr. le Docteur Pfister, Leur accorder & a eux & à leur posterité ses benedictions temporelles [217] & spirituelles; et a nous la grace de n'oublier jamais les bienfaits que nous en avons receus.

Nous arrivames le soir a un village qui n'est qu'a une demi heure de Chemin de Schaffause ou nous couchames; Le Ministre françois nous y accompagna, et nous fit une fort belle priere pour nous recommander a la providence Divine, dans un petit Temple bati sur une hauteur pres du Saut du Rhing.

Ce Saut du Rhing (come on l'apelle) est assez curieux a voir, et en meme tems affreux de voir [218] tomber une si grande quantité d'Eau du haut d'une Montagne entre deux Rochers qui semblent deux Tours, ce qui fait un bruit si effroyable que pour s'entendre parler, il se faut crier a l'oreille de toute sa force, il s'y forme aussi un brouillard aux environs qu'il semble qu'il vous pleu sur le visage, on dit meme que c'est là que se forment les nuages, et la pluye qui arrose le terroir. a vingt cinq pas de la le Rhing est aussi calme que l'Eau d'un bassin, & c'est la que nous nous embarquames le lendemain.

[219] L'an 1704, le 20e. Juin Nous nous embarquames sur le Rhin au dela du Saut à un quart de lieu de Schaffause, Et passames devant Rinaud [Rheinau] sous un pont couvert: Egliseau [Eglisau] sous un semblable pont: Reisetouël [Rötteln] terre d'Empire sous un pont couvert: Schwarthorn [?], Rihne ([Rheinheim], Kadellbourg [Kadelburg] Flaschouët [?], Lauffenbourg [Laufenburg], petite ville de l'Empereur Et couchames hors de la ville sous une cabane le long du Rhin. Le 21e. on fit sauter notre barque (car le Rhin n'est pas praticable depuis un peu audessus dudit Lauffenbourg jusque a un peu au dessous, a cause des Rochers, [220] sur lesquels il faut que la Barque passe toute vuide, & c'est pour cela qu'on dit, faire sauter la barque) nous nous reembarquames & passames devant quelques petits villages & bourgs; à Rhinfeldt [Rheinfelden] sous un pont couvert, lieu tres dangereux à cause de la grande rapidité du Rhin, & couchames à Bâlle [Bâle]. Le 23e. nous sejourname audit Balle & y vîmes ce qu'on appelle la Dance des morts.

Le 24e. nous partimes de Balle, embarquez sur le Rhin, passames devant Huningue terre de France dessous un pont un peu loin dudit Huningue, passames devant [...]. »³⁶ Leur voyage s'est ensuite poursuivi jusqu'à Berlin.

³⁶ Bulletin ASHRH N° 15, juin 1993, pages 14-18 et Bulletin ASHRH N° 16, décembre 1993, pages 6-19.

Conclusion

Avec ce beau récit, notre petit tour d'horizon s'achève ainsi sur une note positive. Dans toute cette immense affaire du Refuge, tout n'a pas été facile ni pour les réfugiés eux-mêmes, ni pour ceux qui les ont accueillis et aidés. S'il y a eu beaucoup d'ombres, de problèmes et de difficultés, il y a aussi eu bien des lumières: accueil et aide généreuse de la part de nombreux habitants, respect et reconnaissance de la part de nombreux réfugiés.

Remerciements

Deux membres de l'Association, Mesdames Christiane Braun-Rossel et Françoise Pahud-Dony, ont parcouru de manière ciblée les publications de notre Association et rassemblé de nombreux renseignements. Le secrétaire les remercie de leur précieuse et efficace collaboration pour la préparation de cet article. Il remercie également Madame Lucienne Hubler, du comité de l'Association, qui a bien voulu relire l'article.

Bibliographie

Quelques titres sur la Révocation et sur le Refuge

- Labrousse, Elisabeth: « *Une foi, une loi, un roi?* », Essai sur la Révocation de l'Edit de Nantes, Genève et Paris 1985.
- Réforme* (hebdomadaire protestant d'information générale, numéro spécial): « L'Edit de Nantes est révoqué », N° 2084, 1985.
- Scheurer, Rémy: Passage, accueil et intégration des réfugiés huguenots en Suisse, dans: Magdelaine, Michelle / von Thadden, Rudolf (éd.): *Le Refuge huguenot*, Paris 1985. – Cet ouvrage existe aussi en allemand.
- Gacond, Lise: Bibliographie du Refuge huguenot en Suisse après la Révocation de l'Edit de Nantes, dans: *Revue suisse d'histoire* 36, 1986.
- Catalogue d'exposition: *Le Refuge huguenot en Suisse / Die Hugenotten in der Schweiz* (avec une préface de G.-A. Chevallaz), Lausanne 1985.
- Holtz, Cécile: La Bourse française de Genève et le Refuge de 1684 à 1686, dans: *Genève au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes (1680-1705)*, Genève / Paris 1985.
- Barbatti, Bruno: *Das « Refuge » in Zürich*, Zürich 1957.
- Vauban, Maréchal de: *Mémoire pour le Rappel des Huguenots*, Carrières-sous-Poissy 1998. – Cet ouvrage existe aussi en allemand.

Ouvrages publiés par l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot (ASHRH)

Ducommun, Marie-Jeanne / Quadroni, Dominique: Le refuge protestant dans le Pays de Vaud (fin XVII^e – début XVIII^e s.). Aspects d'une migration, Genève 1991 (coédition).

Küng, Markus: Die bernische Asyl- und Flüchtlingspolitik am Ende des 17. Jahrhunderts, Genève 1993.

Flournoy, Jacques: Journal (1675-1692), édité et annoté par Olivier Fatio avec la collaboration de Michel Grandjean et Louise Martin-van Berchem, Genève 1994.

Felix, Fred W.: Die Ausweisung der Protestanten aus dem Fürstentum Orange 1703 und 1711-1713, Genève / Bern / Bad Karlshafen 2000 (coédition).

D'Iberville, Charles François (résident de France à Genève): Correspondance (1688-1690), introduction, édition critique et notes par Laurence Vial-Bergon, Genève 2003 (2 vol.).

Le Bulletin de l'Association, dès 1986.

Marc Bridel est secrétaire de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot depuis 2002. Etudes à l'Université de Neuchâtel et licence en théologie (1969). Marié, père de famille et grand-père. Onze ans pasteur en paroisse dans les Montagnes neuchâteloises. Près de vingt-huit ans pasteur à l'Eglise française de Saint-Gall. Durant ce ministère dans une église fondée en 1685 pour les réfugiés huguenots, il s'est beaucoup occupé d'histoire, que ce soit l'histoire de la Réformation ou celle du Refuge huguenot; ce qui a eu pour résultats des exposés sur différents personnages, des visites guidées (à Saint-Gall, Zurich, Neuchâtel, Genève...), ainsi que neuf voyages d'étude en France. Revenu en Suisse romande à la retraite, il assure quelques remplacements et poursuit certains travaux en histoire.